

Relevé de décisions du Conseil d'administration réuni en formation plénière le 11 février 2011

1. Vie de l'établissement

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté à l'unanimité la déclaration présentée par Monsieur Dubois-Randé, doyen de la faculté de médecine, regrettant le projet de fermeture du service de chirurgie cardiaque au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Henri Mondor par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France.

2. Recherche

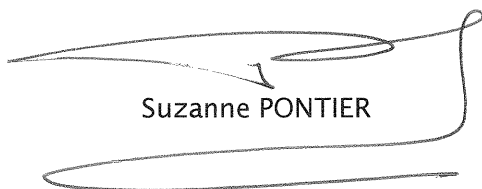
Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté, par 22 voix « pour » et 2 abstentions, le recours à l'instance nationale mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de l'attribution de la prime d'excellence scientifique pour l'année 2011.

3. Questions budgétaires

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a autorisé, à l'unanimité, l'attribution pour utilité de service de deux logements de fonction pour deux agents de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de l'académie de Créteil.

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté, par 18 voix « pour », 3 voix « contre » et 3 abstentions, les tarifs des prestations de l'IUFM de l'académie de Créteil autres que relatives à l'enseignement.

La Vice-présidente au Conseil
d'administration


Suzanne PONTIER

La Présidente


Simone BONNAFOUS